



OGEC LA FAMILIALE, 2, avenue de la Prairie, 43500 CRAPONNE  
04.71.03.20.45

## Quels sont les frais scolaires pour votre enfant dans les Écoles Catholiques de Craponne ? Tarifs pour 2022-2023

	Ecole Saint Joseph		Collège Notre-Dame	
<b>Contribution familiale*</b>				
1 <sup>er</sup> enfant	24,7 €/mois	247 €/an	28,2€/mois	282 €/an
2 <sup>ème</sup> enfant	23,1 €/mois	231 €/an	26,5 €/mois	265 €/an
3 <sup>ème</sup> enfant	21,7 €/mois	217 €/an	23,4 €/mois	234 €/an
4 <sup>ème</sup> enfant	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>Frais administratifs</b>	0,50 €/mois	5 €/an	0,60 €/mois	6 €/an
	<b>Temps extra-scolaire</b>		<b>Surveillance d'étude**</b>	
	2 €/mois	20 €/an	2 €/mois	20 €/an
<b>Goûters collectifs (maternelles)</b>	7€/mois	70€/an		
<b>Prix du repas</b>				
Réguliers	4,40 €		4,60 €	
Occasionnels	4,70 €		4,90 €	

\*Les tarifs dégressifs s'appliquent aux familles dont les enfants sont inscrits dans le RECAA (le Réseau des Établissement Catholiques de l'Arzon à l'Andrable : Sauvessanges, St Pierre, St Pal, St Joseph et Notre Dame.)

\*\*Études surveillées dans la journée et le soir.

Les frais scolaires (contribution familiale, repas, étude...) font l'objet d'une facturation établie **chaque fin de mois**, sur la base des prix détaillés dans le tableau ci-contre.

Cette facture sera envoyée par e-mail au début de chaque mois. Pour ce qui concerne la cantine, seront pris en compte les **repas effectivement consommés dans le mois écoulé**.

Les activités ponctuelles (sorties scolaires, photo de classe, fil des jours, fête des mères...) n'apparaissent pas dans ces factures mensuelles mais seront réglées au fur et à mesure de leur déroulement.